

## COMMISSION DES ARBITRES

---

**Réunion :** du Bureau de CDA du lundi 6 juin 2022, tenue au siège du District à Vesoul.

---

**Président :** M. DEBBICHE N.

---

**Présents :** MM. PRUDHON – TRIFIGNY – ZELFA KALAA

---

Le Président de séance ouvre la réunion, souhaite la bienvenue à tous à cette réunion de Bureau.

### 1. **Courriers recus**

- Frédéric Adam : courriel relatif à décision de sanction (retrait de point / indisponibilité hors délai) prise par la CDA du 02/05/22, demande de reprise du dossier avec complément d'éléments. Le Bureau de CDA, après étude des justificatifs apportées, décide la non comptabilisation de la sanction.
- LBFC : convocation stage féminin du 4 et 5 juin 2022. Pris note.
- CRA - LBFC : contribution des CDA sur investissement des arbitres de Ligue / classements CRA de la saison 21/22. Nécessaire fait.
- CRA – LBFC : demande état des différentes candidatures à l'arbitrage en Ligue saison 22/23. Réponses apportées.
- 

### 2. **Dossiers transmis par le secrétariat et/ou les commissions**

#### Dossiers transmis par la commission de discipline :

- Match : Autrey – Lure Sporting du 01/05/22 en Départemental 2 – groupe B.  
Arbitre : Yohan Gimenez.

*Match arrêté définitivement à la 31ème minute/Modalités.*

**>>> Pris note.**

- Match : Vallée Breuchin – Villersexel/Esprels du 01/05/22 en Départemental 2 – groupe B.  
Arbitre : Arnault Bernardin.

*Absence mention expulsion sur FMI annexe/rubrique observation après match.*

**>>> Application du barème CDA en vigueur.**

- Match : Fc Faverney – Traves 2 du 01/05/22 en Départemental 3 – groupe A.  
Arbitre : Valère Saradin

*Absence mention expulsion + blessures/intervention pompiers sur FMI annexe/rubrique observation après match*

**>>> Application du barème CDA en vigueur.**

- Match : Lure JS 3 – Dampierre/Linotte du 01/05/22 en Départemental 3 groupe C.  
Arbitre : Hicham Ben Bani

*Absence mention expulsion sur FMI annexe/rubrique observation après match*

**>>> Application du barème CDA en vigueur.**

### **LE BUREAU DE CDA RAPPELLE, UNE DERNIERE FOIS CETTE SAISON ..., AUX ARBITRES :**

**- Que même un fait ou un incident, jugés anodins par l'arbitre, doivent faire l'objet d'une mention sur la feuille de match annexe, ou d'un coup de téléphone à un membre du Bureau qui jugera de l'opportunité ou de la nécessité de faire un rapport complémentaire.**

**- Que tout rapport complémentaire faisant suite à un / des fait(s) disciplinaire(s) doit être adressé au secrétariat du District + copie au secrétaire de la CDA, DANS LES 48 HEURES SUIVANT LA RENCONTRE (article 29 du Règlement Intérieur de la CDA).**

**- Qu'un carton rouge (exclusion) infligé doit toujours être indiqué dans le pavé « observations d'après-match » de la feuille de match / FMI. Seule la signification des cartons blancs (exclusion temporaire) ne doit plus faire l'objet d'une inscription dans ce pavé. Ces points ont fait l'objet d'un mail adressé à tous les arbitres en date du 8 octobre 2021, et ce rappel a déjà été porté dans le précédent PV du Bureau de CDA.**

### **3. Absences des arbitres**

#### *Journée du 30 avril et 1<sup>er</sup> mai 2022:*

Néant

#### *Journée du 7 et 8 mai 2022 :*

Jérôme DUMARCHE (Perrouse)                      Absence comptabilisée 1<sup>ère</sup> absence (amende : 25€)

#### *Journée du 14 et 15 mai 2022 :*

Tristan COLLE (Vallée Breuchin)	Absence comptabilisée 1 <sup>ère</sup> absence (amende : 25€)
Rachid KHADDA (Vesoul Agglo Ol)	Absence comptabilisée 1 <sup>ère</sup> absence (amende : 25€)
Valère SARADIN (Fontaine)	Absence comptabilisée 3 <sup>ème</sup> absence (amende : 100€)
Manolis VINCENT (Val Pomes)	Absence comptabilisée 1 <sup>ère</sup> absence (amende : 25€)

#### *Journée du 21 et 22 mai 2022 :*

Romain CHEVILLARD (Vesoul Rc)	Absence comptabilisée 1 <sup>ère</sup> absence (amende : 25€)
Valère SARADIN (Fontaine)	Absence comptabilisée 4 <sup>ème</sup> absence (amende : 100€)

**Journée du jeudi 26 mai 2022 :**

Néant

**Journée du 28 et 29 mai 2022 :**

Tristan COLLE (Vallée Breuchin)

**Absence comptabilisée 2<sup>ème</sup> absence (amende : 50€)**

**Journée du 04 et 05 juin 2022 :**

Néant.

**4.2 Arbitres excusés après la parution des désignations :**

**Journée du 30 avril et 1<sup>er</sup> mai 2022 :**

Guy PELCY (Larians)  
Lorenzo MAUREL (Fc Pays Luxeuil)  
Angelo NOVELLINO (Pays Minier)

**Application du barème CDA en vigueur  
Excuse validée/Non comptabilisée  
Transmis section Jeunes Arbitres**

**Journée du 7 et 8 mai 2022 :**

Néant.

**Journée du 14 et 15 mai 2022 :**

Carlos DE CARVAHLO (Vill/Esprels)  
Florian CHOINE (Noidans Vesoul)  
Leo MUGNIER (Pusey)  
Guy PELCY (Larians)  
Charles PRINCE (Perrouse)

**Excuse validée/Non comptabilisée  
Transmis section Jeunes Arbitres  
Transmis section Jeunes Arbitres  
Application du barème CDA en vigueur  
Application du barème CDA en vigueur**

**Journée du 21 et 22 mai 2022 :**

Omer ZARAT (Héricourt SG)

**Application du barème CDA en vigueur**

**Journée du jeudi 26 mai 2022 :**

Arnaud BERNARDIN (Haute Lizaine)  
Didier DESTENAY (Lure JS)  
Thibaut TRONCIN (Fc Gourgeonne)

**Application du barème CDA en vigueur  
Pris note/groupe arbitre assistant spécifique  
Application du barème CDA en vigueur**

**Journée du 28 et 29 mai 2022 :**

Guy PELCY (Larians)  
Thibaut TRONCIN (Fc Gourgeonne)  
Omer ZARAT (Héricourt)

**Application du barème CDA en vigueur  
Application du barème CDA en vigueur  
Excuse validée/Non comptabilisée**

**Journée du 04 et 05 juin 2022 :**

Yohann GIMENEZ (Larians)  
Leo MUGNIER (Pusey)  
Jacques YILDIZ (Rc Saônois)

**Application du barème CDA en vigueur  
Transmis section Jeunes Arbitres  
Excuse validée/Non comptabilisée**

#### **4. Points sur les candidatures d'arbitres de District saison 2021/2022**

##### **5-1) Dossiers de la saison 2021/2022 :**

##### **Candidats reçus suite à réussite examen pratique :**

Albert DELCAMBRE	(Fc 4 Rivières)
Marius DEVOILLE	(Francheville)
Axel MERCIER	(Arc Gray)
Lucas SCHWAAR	(Larians)
Leo THIBAUT	(Fc 4 Rivières)
Johann VUILLET	(Fc Monts Gy)
Timéo VUILLET	(Fc Monts Gy)

La CDA félicite ces candidats, et leur souhaite réussite et satisfaction dans la fonction d'arbitre.

**A noter que la remise officielle de leur écusson d'arbitre de District sera faite lors de la réunion de rentrée des arbitres en septembre (date à fixer), sous réserve de leur renouvellement parvenu pour la saison 22/23.**

##### **5-2) Candidats à convoquer à tutorat arbitre suite à échec à leur 1<sup>er</sup> examen pratique**

Jonathan BASSET	(indépendant)
Patrick COULON	(Fc 4 Rivières)
Mickaël HOURDEAUX	(Fc 4 Rivières)
Louis HYENNE	(Fc 4 Rivières)
Julien ROSSI	(Traves)

##### **Rappels des dispositions du Statut de l'Arbitrage :**

Considérant les décisions du Comex de la FFF en date du 06/05/2021 relatives au statut de l'arbitrage :

La date du second examen de la situation des clubs (avec vérification du nombre de matches effectués par les arbitres), est repoussée du 15 au 30 juin 2022.

#### **5. Finalisation des tableaux de classements de la saison.**

Le Bureau de CDA prend connaissance des travaux administratifs réalisés, préalables aux classements des arbitres de la saison 21/22.

Les sanctions afférentes aux manquements administratifs, aux absences, aux indisponibilités hors délai sont énoncées, et validées par le Bureau de CDA.

Les classements de la saison des 3 groupes d'arbitres seniors feront l'objet d'une présentation à la réunion de CDA plénière de fin de saison, et seront envoyés aux arbitres début Juillet 2022.

#### **6. Travail sur la désignation des arbitres sur les phases finales et les finales des coupes jeunes et adultes de la saison :**

Le Bureau de CDA travaille aux projections de désignations des arbitres sur les phases finales et les finales des différentes coupes seniors et jeunes de la saison ; à partir des tableaux de classements précités.

Le Bureau rappelle toutefois le règlement intérieur de la CDA qui stipule le complet choix revenant à la commission quant à ces désignations, lesquelles devront avoir une valeur certes de compétences techniques, administratives et de comportement tout au long de la saison, mais aussi de complétude générale vis-à-vis de la fonction d'arbitre.

Les arbitres pré-désignés sur les phases finales et les finales des coupes (week-ends des 11/12 – 18/19 et samedi 25 juin) feront l'objet d'une information préalable afin de connaître leurs disponibilités.  
Le Bureau faisant également observer que les clubs en lice sur les phases finales et finales pourront impacter les désignations si le club d'un arbitre pré-désigné est concerné.

7. **Préparation de la CDA plénière de fin de saison (ordre du jour, ....) :**

Le Bureau de CDA valide la date de la réunion de CDA PLENIERE de fin de saison, **AU SAMEDI 18 JUIN 2022, à 9H00 (au District).**

Il est décidé l'invitation à faire aux observateurs de la CDA non membres de la commission, ainsi qu'à MM. Rémi Laurent et Sébastien NORMAND.

Une projection de l'ordre du jour est faite, et le définitif sera envoyé quelques jours avant la réunion.

**Avant de clore le Bureau, le Président de CDA rappelle fermement l'obligation de tenir en interne les informations relatives aux tableaux de classements des arbitres ainsi qu'aux désignations des phases finales et finales de coupes ; tout étant encore susceptible de changements.**

L'ordre du jour étant épuisé, et plus aucun membre ne souhaitant s'exprimer, la séance est levée à 12H00.

RAPPEL :

*Les décisions de la commission départementale des arbitres sont susceptibles d'appel auprès des instances dans les formes prévues aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF.*

Le Président de la CDA,  
**Nourédine DEBBICHE**

Le secrétaire de la CDA,  
**Philippe PRUDHON**